

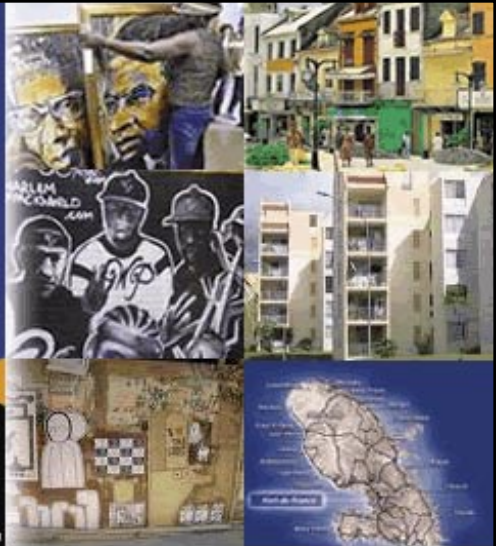


Ville

Caraïbe

Centre de ressources Politique de la ville
MARTINIQUE

Des ressources pour l'action



Lettre d'information électronique du Centre de ressources Ville Caraïbe « **La cohésion se construit** »

Jeudi
9 Octobre 2008
N° 3

Cycle de qualification sur l'évaluation de la politique de la ville

Du 22 au 26 septembre, le Centre de ressources en partenariat avec le CNFPT, a mis en place un cycle de qualification sur l'évaluation de la politique de la ville. Ces journées qui ont accueilli des acteurs de la politique de la ville (chefs de projets, chargés de missions des collectivités, associations, services de l'Etat, ...) étaient animées par Renaud EPSTEIN, sociologue et chercheur.

- La journée du **22** était consacrée à la théorie et aux techniques de l'évaluation. L'intervenant est revenu sur les fondements et techniques de la démarche évaluative et sur 25 ans d'expériences d'évaluation de la politique de la ville.

- La journée du **23** a permis d'aborder les techniques d'évaluation et d'échanges d'expériences dans le cadre des CUCS. Avec notamment les présentations des évaluations antérieures des Contrats de ville du Lamentin, de l'expérimentation actuelle du Programme de Réussite Educative du Lamentin, de l'action du GIP-GPV de Fort de France ainsi que de l'articulation du volet urbain et humain. Les participants ont pu ainsi échanger sur leurs pratiques et croiser leurs regards d'acteurs sur leurs démarches d'évaluation actuelle.

- La journée du **24** était consacrée à des cas pratiques sur une thématique choisie, la prévention de la délinquance.

Les participants ont pu ainsi interroger le CLSPD de Fort de France et des actions en cours de ce dispositif. L'intervenant a notamment insisté sur l'importance de bien revenir sur « la chaîne d'intentions » à l'origine des actions de prévention. Les participants ont pu ainsi approcher de façon pratique la démarche d'évaluation.

- La journée du **25** a été l'occasion d'aborder la démarche d'évaluation en direction des porteurs de projets. Le DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) a présenté le référentiel co-construit avec les associations sur l'utilité sociale de leur structure. La journée s'est poursuivie par des conseils de méthodes, par des échanges de pratiques.

Nous avons pris pour cas pratiques, des actions de deux associations de la politique de la ville: l'Association de locataires CARRE D'AS du Quartier Pelletier au Lamentin, et l'Association AADPAS de Fort de France.

- La journée du **26** était réservée à deux groupes de travail sur l'évaluation des 2 CUCS
Le compte rendu bientôt en ligne.

Pour télécharger le diaporama de Renaud EPSTEIN:

<http://www.villecaraibe.com/docs/Ville%20Caraibe%20-%20presentation%20eva%20RE.pdf>

Démarche pratique d'Observation locale et politique de la ville

Le Centre de ressources Ville caraïbe vient de recevoir le Cahier pratique des éditions de la DIV de Septembre 2008. Il s'agit d'un document très pratique qui pour chaque thématique de la politique de la ville explique les enjeux, les démarches partenariales, les institutions où recueillir les données, les obligations d'actualisation et de transmission de ces institutions, les échelles pertinentes des études, etc...

Il est un outil à proposer aux acteurs qui s'inscrivent dans la démarche d'observation au service de l'action publique locale.

Il existe actuellement en Martinique plusieurs démarches d'Observation (Fort de France, ADUAM, DSDS, CACEM, Lamentin, CAESM).

Les acteurs restent confrontés au manque de données infra communales et de leur actualisation. Il existe des données auprès des différents organismes (bailleurs sociaux, CAF, Police, gendarmerie, CNASEA, Rectorat, Conseil général, ...)

La difficulté est de construire des outils pour redéfinir ces données à l'échelle des îlots de population. Les structures compétentes pour les aider sont l'INSEE, le SIG 972, l'ADUAM, la Direction Observation de la Délégation Interministérielle à la Ville, GEODE-UAG, ...)

La démarche d'observation articulée à celle de l'évaluation porte aussi comme enjeu celui de la renégociation en 2009 des Contrats Urbains de Cohésion Sociale et des quartiers prioritaires.

Redéfinition de la géographie prioritaire et reconduction des CUCS

Le Comité interministériel des villes (CIV) du 9 mars 2006 a mis en place les Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS), faisant suite aux précédents contrats de ville (2000-2006), pour une durée de trois ans reconductible après évaluation.

Dans ce cadre, 497 contrats, 467 en France Métropolitaine et 30 dans les DOM ont été signés : 355 d'entre eux prennent le relais des précédents, 247 contrats de ville arrivés à échéance fin 2006 ; 142 nouveaux territoires sont entrés donc pour la première fois dans la politique contractuelle.

En France et outremer, la géographie prioritaire des Cucs comporte 2 400 quartiers dont 742 zones urbaines sensibles (ZUS), ce qui constitue sans conteste une évolution importante au regard des 1 500 quartiers ciblés par les précédents contrats de ville. Actuellement tous les quartiers bénéficiant d'un projet de rénovation urbaine relèvent d'un CUCS.

La Martinique comprend aujourd'hui 2 CUCS et 24 quartiers prioritaires. Ces CUCS s'inscrivent dans une stratégie de redynamisation des territoires en décrochage et de la volonté des élus d'inscrire cette stratégie dans la démarche partenariale qui caractérise la politique de la ville.

Les équipes des CUCS entreprennent l'évaluation de cette contractualisation.

Pour rappel, le mode d'emploi des CUCS, ce dossier de la DIV

<http://www.ville.gouv.fr/infos/dossiers/cucs-accueil.html>

Nouvelles législatives

Projet de loi de finances pour 2009 : la mission Outre-mer et la politique de la ville sur le portail internet du Ministère du Budget :

http://www.budget.gouv.fr/presse/dossiers_de_presse/plf2009/politiques_publicques/plf2009_som_politiques_publicques.htm

Mission « Outre-mer »

Les crédits de la mission « Outre-mer », rattachée au ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, sont destinés au financement de l'ensemble des dispositifs spécifiques visant à la prise en charge des enjeux propres aux départements et collectivités d'outre-mer. Pour 2009-2011, les orientations privilégiées sont le renforcement des bases d'un développement plus autonome des économies d'outre-mer, ainsi que l'amélioration de la coordination et de l'évaluation de l'action de l'État outre-mer

La mission « Outre-mer » est ainsi structurée autour de deux programmes :

- Le programme « Conditions de vie outre-mer » (778 millions d'euros en AE 688 millions d'euros en CP) rassemble de nombreuses interventions dont l'objectif central est de favoriser le développement socio-économique des territoires outre-mer et d'améliorer ainsi les conditions de vie de la population ultramarine.

Il vise plus particulièrement à faciliter l'accès au logement, à renforcer l'aménagement durable et le désenclavement des territoires et, pour les collectivités d'outre-mer, à soutenir des interventions structurantes dans les domaines sociaux, sanitaires, culturels, sportifs et en faveur des jeunes.

- Le programme « Emploi outre-mer » (1 192 millions d'euros en AE et CP) porte les crédits destinés aux mesures en faveur du développement de l'emploi, problématique aiguë dans les territoires outre-mer.

Il se structure autour de deux axes :

- d'une part, une politique d'abaissement du coût du travail, visant à favoriser la création d'emplois dans le secteur marchand, par des exonérations de charges sociales spécifiques à l'outre-mer ;
- d'autre part, la mise en œuvre de dispositifs en faveur d'une insertion durable des jeunes ultramarins sur le marché du travail, notamment par le biais du service militaire adapté et de la formation professionnelle en mobilité.

Trois orientations principales sont retenues pour 2009-2011

Renforcer les bases économiques de l'outre-mer, notamment pour enrichir la croissance en emplois, dans le cadre d'un développement davantage ancré dans leur zone géographique, représente un des objectifs majeurs du projet de loi pour le développement économique de l'outre-mer (Lodeom) adopté fin juillet par le Conseil des ministres. La création des zones franches globales d'activité vise notamment à améliorer la compétitivité des entreprises des DOM dans des secteurs d'activité spécifiques à chaque territoire.

Par ailleurs, l'État propose également une intervention renforcée en faveur des équipements structurants, le logement et les infrastructures publiques.

Logement social

L'intervention de l'État sera ainsi renforcée au profit du logement social, qui bénéficiera d'une procédure inédite de défiscalisation. Un fonds exceptionnel d'investissement est créé dans le cadre du projet de loi Lodeom.

En effet, dans le cadre du titre II du projet de loi pour le développement économique de l'outre mer qui est consacré à la « relance de la politique du logement, la mesure phare (article 20) en est la réorientation de la défiscalisation au bénéfice du secteur social, gagée par la suppression de la défiscalisation en faveur des acquisitions ou constructions de logements destinés à la location dans le secteur libre et le secteur intermédiaire.

Cette mesure et la démarche en général ont suscité de vives oppositions de la part des élus martiniquais et des professionnels du BTP, ces derniers estimant que leurs avis ne sont pas pris en compte, de même que les orientations du Schéma Martiniquais de Développement Economique du Conseil Régional et de l'Agenda 21 du Conseil Général. D'autant que le gouvernement a récemment annoncé que la mise en œuvre de la loi sera couplée à un dispositif de lutte contre les « niches fiscales », ce qui pourrait réduire sa portée et son intérêt pour certaines catégories d'investisseurs.

Aussi, le projet de loi aménage-t-il une période de transition allant jusqu'à la fin de 2011 (secteur libre) et de 2012 (secteur intermédiaire). Le texte de projet de loi comporte plusieurs autres dispositions importantes comme l'extension aux DOM du dispositif de réquisition des logements vacants, la création en matière foncière d'un GIP chargé de gérer l'indivision, etc... Pour consulter ce projet de loi : http://www.legifrance.gouv.fr/html/actualite/actualite_legislative/pl_dvpt_eco_om.html

Politique de la ville

En 2008, la politique de la ville a connu une nouvelle impulsion, avec la dynamique « Espoir banlieues » et les décisions du Comité interministériel des villes (CIV) du 20 juin 2008.

Ces dernières, qui impliquent l'ensemble des ministères concernés, renforcent l'action de la Délégation interministérielle à la ville (DIV) et de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSÉ) en matière d'amélioration du cadre de vie et d'insertion des jeunes dans le monde professionnel et dans l'enseignement supérieur.

Outre la mobilisation des dispositifs de droit commun, les crédits inscrits au titre du programme amplifieront l'effort sur les interventions opérationnelles, pour répondre aux engagements contractuels de l'État et assurer le financement des expérimentations prévues par « Espoir banlieues ». Le plan déploie ainsi 350 délégués du préfet afin de renforcer la proximité de l'État dans les quartiers défavorisés.

Dans ce contexte, le bénéfice des exonérations de charges sociales dans les zones franches urbaines (ZFU) sera recentré sur les emplois les moins qualifiés afin de contribuer de manière plus efficiente à leur insertion sur le marché du travail.

Prévention de l'exclusion et insertion des personnes vulnérables.

La décision du Premier ministre du 29 janvier 2008 de déclarer l'hébergement et l'accès au logement « grand chantier prioritaire 2008-2012 » trouve sa traduction dans l'évolution très significative des crédits consacrés au financement de l'hébergement d'urgence et d'insertion. En effet conformément aux recommandations de la mission confiée par le Premier ministre à Étienne Pinte, député, ces structures d'hébergement verront leurs crédits augmenter de plus de 17 % en 2009. Les crédits dédiés à l'aide alimentaire d'urgence sont consolidés en loi de finances et portés de 5 millions d'euros à 15 millions d'euros.

Aide à l'accès au logement

En application de la loi instituant le droit au logement opposable, les aides au logement, qui bénéficient à plus de 6 millions de ménages, seront revalorisées au 1er janvier 2009 du montant de l'indice de référence des loyers.

RGPP

Une rénovation profonde du 1 % logement a été engagée, afin de réformer sa gouvernance, de rationaliser ses coûts de gestion et de recentrer ses moyens sur les priorités nationales en matière de logement. Ainsi, outre sa contribution à la rénovation urbaine, qui sera notablement renforcée à partir de 2009, le 1 % contribuera aux actions menées par l'ANAH et à la rénovation des quartiers anciens dégradés.

De même, le projet de loi de mobilisation pour le logement et de lutte contre l'exclusion prévoit de mobiliser les organismes HLM au moyen d'un conventionnement avec l'État, fixant clairement des objectifs pluriannuels. Une solidarité financière sera également établie entre les organismes pour soutenir l'effort d'investissement.

S'agissant de la politique de la ville, la RGPP a conduit à un recentrage de l'activité de l'ACSÉ, dont les activités en faveur des primo-arrivants seront désormais assurées par un nouvel opérateur sous la responsabilité du ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire. L'ACSÉ reste le gestionnaire des crédits d'intervention de la politique de la ville, alors que la DIV est renforcée et recentrée sur son rôle de coordination interministérielle, de pilotage et d'évaluation.

Revenu de Solidarité Active et réforme des politiques d'insertion : le projet de loi en discussion urgente à l'Assemblée

Pour télécharger le dossier :

http://www.assemblee-nationale.fr/13/dossiers/revenu_solidarite_active.asp

Comment financer les associations ?

Dans les prochains mois, la question du financement des associations devrait connaître de nouveaux rebondissements. Deux rapports rendus cet été viennent relancer le débat. Le Président de la République l'affirmait à l'occasion de la présentation du plan Espoirs banlieues : « Avec les associations, je veux engager un nouveau partenariat pour les aider à se professionnaliser dans la durée plutôt que de vivre toujours dans la fragilité. »

Le rapport de l'IPAG Jean Louis Langlais remis en juillet à la Ministre de la santé, de la jeunesse et des sports et de la vie associative réinstalle donc le débat en proposant de « passer d'une culture de la subvention à celle de la commande publique ». Il faudra donc attendre la prochaine Conférence de la vie associative qui aura lieu en Novembre pour connaître les orientations prises en matière de financement des associations.

Pour télécharger le rapport Langlais :

http://www.jeunesse-sports.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_langlais.pdf

A noter

Diagnostic emploi des ZUS

La DTEFP en partenariat avec les membres du Service Public de l'Emploi Local (SPEL) du Centre, souhaite mettre en place un diagnostic ciblé des « zones urbaines sensibles ».

Il s'agit à travers ce diagnostic :

- de préciser la situation démographique, sociale des habitants relevant des quartiers ZUS
- de mieux connaître leur positionnement dans les politiques d'emploi
- de mesurer la dynamique économique au sein de ces quartiers.
- in fine, de définir et de mettre en place des actions concrètes en adéquation avec les problématiques et les enjeux identifiés.

L'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique Martinique) a été retenue pour mettre en place ce diagnostic

Talents des Cités : Deux lauréats chez nous.

Le jury Talents des Cités de Martinique a récemment désigné deux lauréats dans la catégorie « création » :

- Karl FLORENTIN pour Madin'KB, qui propose un accueil périscolaire pour les jeunes enfants
- Enry Lony pour Familles et Patrimoines (généalogie, recherche de l'histoire et du patrimoine des familles, conseils)

Un jury national désignera courant septembre les lauréats nationaux qui recevront un prix doté de 7000 euros et seront accompagnés activement dans leur démarche par l'un des partenaires de Talents des Cités.

Talents des Cités est une initiative du Secrétaire d'Etat en charge de la politique de la ville et du Sénat, pour promouvoir et encourager les créateurs d'entreprise dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Deuxième forum public dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine : Cité Bon Air

La municipalité de Fort de France et ses partenaires, a organisé un deuxième forum à Cité Bon Air ce vendredi à 17h 30 pour présenter le point info aux habitants. Ce point informera les résidents sur l'avancement de l'opération de rénovation urbaine, il les accompagnera sur leur relogement en fonction de la situation sociale et sur le suivi des dossiers. La Cité Bon Air, une des plus vieilles de Fort de France est fortement dégradée et reste vulnérable aux risques sismiques. Elle devrait donc être démolie pour laisser la place à un éco quartier caribéen. Un protocole a déjà été signé en janvier dernier entre la Mairie, l'Etat, la SIMAR et les autres partenaires.

L'équipe municipale devra de nouveau défendre ce projet devant l'ANRU en décembre. Une difficulté persiste et complexifie l'opération, c'est celle des titres de propriété où locataires et propriétaires se côtoient. Cette copropriété est majoritairement locative et la grande majorité des résidents ont plus de 65 ans. Il reste 69 procédures de relogement en cours. Ces forums sont ainsi des moments importants de concertation avec les habitants et permettent de mieux informer et faire échanger sur les enjeux, objectifs et difficultés de cette opération de rénovation urbaine de la ville.

Journée d'échanges sur les « risques sismiques et volcanologiques »

Le 16 septembre 2008, les représentants du Conseil général, élus, universitaires et agents administratifs ont échangé avec des spécialistes des questions sismiques notamment Vincent Courtillot, professeur et président de l'Institut de Physique du Globe de Paris et Pascal Saffache (maître de conférence en géographie à l'UAG, spécialiste des questions environnementales).

Les thèmes de ces échanges portaient aussi bien sur la complexité des comportements des populations, leur vulnérabilité, que les principaux risques auxquels sont soumis la Martinique ainsi que l'action du Conseil général dans le domaine de la prévention et ses actions de coopération dans la Caraïbe.

Cette rencontre était le préambule à la réunion annuelle du « Comité de liaison de la convention de partenariat scientifique pour le développement de la surveillance des phénomènes naturels. Depuis 1997, cette convention lie le Conseil Général à deux organismes : l'Institut de Physique du Globe de Paris et l'Institut National des Sciences de l'Univers. Le Conseil Général a aussi dans le cadre de la démarche Agenda 21 posé la candidature de la Martinique à la création de Pôle de compétitivité en matière de prévention des phénomènes naturels.

Ayant connu un tremblement de terre en novembre dernier que les spécialistes ont qualifié de « pédagogique », la Martinique est en train de se doter de moyens d'études, de suivi et de prévention des risques naturels. Il existe ainsi plusieurs démarches en matière de prévention des risques naturels, c'est aussi au niveau des quartiers prioritaires et notamment d'habitat spontané que devront être poursuivis ses efforts.

De la clarification des compétences...à la fusion

La réforme des compétences voulue par le chef de l'Etat impliquera-t-elle un regroupement des assemblées départementales et régionales. On en reparle dans le contexte actuel...plusieurs contributions sont attendues au Parlement allant de la fusion, au renforcement de la voie contractuelle.

Sur la gouvernance locale en matière de développement durable

Examen ce 7 octobre de l'amendement du député du Centre sur le projet de loi de mise en œuvre du Grenelle de l'environnement. S'appuyant sur des spécificités environnementales et la biodiversité existant dans l'outre mer, il propose notamment un cadre expérimental pour le développement durable, au titre d'une gouvernance locale adaptée reposant sur les dispositions de l'alinéa 3 de l'article 73 de la constitution.

Appel à projet : « Soutenir l'aménagement et l'équipement des territoires urbains et des pôles de centralité de Martinique »

Dans le cadre du programme opérationnel FEDER Convergence 2007/2013, un appel à projets est lancé par la Préfecture de Région Martinique, la Région et le Département.

Pour favoriser l'émergence d'opérations pertinentes et cohérentes avec chaque territoire, la dynamique territoriale s'exerce dans le cadre de la coopération intercommunale. Le projet rassemblera au moins trois collectivités.

30 novembre 2008, date limite d'envoi des lettres d'intention pour chaque chef de file à faire parvenir à la Préfecture de Région (SGAR) qui assurera l'information de la sous-préfecture de l'arrondissement concerné, du Conseil Régional, du Conseil Général.

Contact : 0596 394910- Préfecture de Région - SGAR

Appel à Projet FEDER Urbain- 111, rue Ernest Deproge - 97262 FORT DE FRANCE Cedex

Un appel à projets européen pour sélectionner des «régions de la connaissance»

L'Union européenne pousse les régions à se rapprocher pour tirer le meilleur parti de leurs stratégies d'innovation. C'est le sens de l'appel à projets «régions de la connaissance» lancé en septembre dans le cadre du 7^e programme-cadre pour la recherche et le développement (PCRD). L'objectif est de renforcer le potentiel de recherche des régions européennes en soutenant le développement, à travers l'Europe, de clusters régionaux «pilotes» en association avec les universités, les centres de recherche, les entreprises et les autorités régionales. A travers la coopération transnationale, l'appel entend promouvoir l'innovation dans le domaine du développement durable. Il permettra de financer des études portant sur les économies rurales, notamment les territoires subissant des changements structurels. Cet appel est ouvert jusqu'au 27 janvier 2009. Il est doté de plus de 16 millions d'euros. Pour télécharger l'appel :

http://cordis.europa.eu/fp7/dc/index.cfm?fuseaction=UserSite.FP7DetailsCallPage&call_id=167

SIMAR :

Direction

Alain MONOUCHY directeur adjoint de la Société Immobilière de la Martinique, devient directeur succédant à Fabrice RICHY parti vers d'autres horizons géographiques.

Convention de partenariat Ville caraïbe – CNFPT Martinique

Le Président du Centre de ressources Ville caraïbe et le Directeur régional du CNFPT ont signé une convention de partenariat afin de proposer une offre complémentaire de formation et de qualification collective des acteurs de la politique de la ville des collectivités territoriales. Ils veulent ainsi renforcer leur complémentarité en matière de qualification et proposer des lieux d'échanges de pratiques adaptées au contexte de la politique de la ville

Agenda

Animation spectacle de l'association Virgul' dans le cadre de « lire en fête »

En partenariat avec la D.R.A.C. de Martinique et le C.U.C.S. de Fort de France et le concours de la Ville de Fort-de-France vous invite à l'animation spectacle « Lire et Dire pour le Plaisir » en conte et musique.

Samedi 11 octobre 2008 à 19h à l'école Solange Londas (Quartier Terres Sainville)

Contacts : 0596 79 76 57 / 0696 455 150 - virgul972@gmail.com

Journée d'échanges de pratiques professionnelles sur la Prévention de la récidive et l'accompagnement des sortants de prison .

Cette journée est organisée par le Centre de ressources ville caraïbe en partenariat avec le (SPIP) Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, en direction des coordonnateurs Prévention de la délinquance le Jeudi 6 novembre. contact@villecaraibe.com.

Colloque Antilles-Guyane sur les stratégies partagées sur le phénomène de l'errance les 2 et 3 décembre 2008.

Ce colloque piloté par la DSDS fera un état des lieux de l'errance, le cadre réglementaire et les pistes à suivre en matière de réponse à apporter sur les 3 départements.

Il est prévu également que les acteurs partagent leurs expériences sur des logiques et à des niveaux d'intervention différents.

Lieu: ESSAT de Rivière L'or à Ravine Vilaine - 97200 Fort-de-France

Contact DSDS : 0596 39 43 04

Le Centre commercial Perrinon devrait ouvrir ses portes fin novembre.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du projet de rénovation urbaine de Fort de France.m.

Journée déclarée de «la non violence» (le 2 octobre) par les Nations Unies

L'association pour la Promotion de la Prévention Précoce (AP2P) a organisé des manifestations au Carbet pour sensibiliser aux outils pédagogiques de prévention de la délinquance chez les jeunes.

«Forum des Villes» à Montpellier les 2 et 3 décembre 2008.

A l'occasion de sa présidence de l'Union européenne, la France a choisi de mettre l'accent sur «la ville durable et solidaire».

Suite à la réunion des Ministres en charge du logement, du développement urbain et de la cohésion qui se tiendra à Marseille les 24, 25 et 26 novembre 2008, elle organise à Montpellier, les 2 et 3 décembre 2008, un Forum des villes où plusieurs centaines d'acteurs européens des politiques urbaines (élus, experts, représentants associatifs et socioprofessionnels) viendront débattre de la mise en œuvre opérationnelle de la Charte de Leipzig (En adoptant la Charte de Leipzig, les Etats de l'UE ont confirmé, en mai 2007, l'importance de l'approche intégrée pour la réussite de la ville durable et souhaité donner au développement urbain une place plus importante dans les politiques de l'Union.)

Pour s'inscrire : <http://www.ptolemee.com/ue2008/fr/>

Formations

-Programme de formation du CNFPT. Module «RENOVATION URBAINE» avec l'ENACT d'ANGERS du 13 au 17 octobre 2008

Contact : Stanley SANFORD responsable formation CNFPT
0596 700441

Projet de formation de l'URSIEA Martinique

1. Action de formation Chantier école. Dans le cadre de sa mission "accompagnement et suivi des A.C.I." confiée par la DTEFP et l'A.D.I., l'U.R.S.I.E.A. projette la mise en place d'une action de professionnalisation et de formation en collaboration avec la tête de réseau nationale "chantier-école" à l'attention de ses membres et adhérents. L'action devrait se dérouler lors du 1er Trimestre 2009.

-Les 5 fonctions du chantier école, comment réussir un chantier école, Conduire une démarche d'évaluation pour les A.C.I., Relation entre collectivité et A.C.I. : subvention et marchés publics, enjeux de l'évaluation pour les Ateliers et chantiers d'insertion

2. Action de formation «encadrant technique d'insertion»

Prévue pour la première semaine de Décembre.

Contact : Steeve CLEORON -URSIEA : s.cleoron@wanadoo.fr



Culture

Le roman « Texaco » de Patrick Chamoiseau

A été adapté par Dominique Unternehr et mis en scène par Gilles Lefeuve en pièce de théâtre et a été joué à l'Atrium vendredi 26 et samedi 27.

Douze personnages, tous joués par Jean-Stéphane Souchaud et surtout Marie-Sophie Laborieux, l'âme du quartier Texaco, qui mène la révolte contre les mulâtres de la ville, les békés et les programmes de développement urbain... Une vision particulière de l'un des chefs d'œuvre de notre littérature, qu'il faut saluer car elle reste un éclairage sur nos richesses et sur un pan de notre mémoire collective.

Le film « Entre les murs » est adapté du roman de François Bégaudeau, paru aux éditions verticales en 2006. François est un jeune professeur de français dans un collège de ZEP du XIX^{ème} arrondissement à Paris. Il n'hésite pas à affronter Esmeralda, Souleymane, Khoumba, et les autres dans de stimulantes joutes verbales, comme si la langue était un véritable enjeu. Mais l'apprentissage de la démocratie peut parfois comporter de vrais risques... Le film a été primé à Cannes. Il est réalisé par Laurent Cantet. Actuellement à Madiana

A lire ...

L'Etat et les quartiers

Genèse d'une catégorie de l'action publique, de Sylvie Tissot, sociologue et chercheuse, édition du Seuil, Février 2007.

Pour une fiche de lecture : <http://metropoles.revues.org/document221.html>

Poétique de la ville,

de Pierre Sansot, Petite Bibliothèque Payot, nov 2007

Et disponible au Centre de ressources...

Face à la délinquance :

prévention, répression, solidarité, Commission des maires sur la sécurité, Paris : la documentation française, 1983

Construire des pratiques éducatives locales

sous la direction de Vincent BERTHET, Laurence FILLAUD-JIRARI, ed Chronique sociale 2008

Quand la démocratie se professionnalise...

Les rencontres de Profession Banlieue, 2004

Familles et professionnels, quelle coopération ?

Les Cahiers de Profession Banlieue, juin 2006

La médiation sociale,

Actes du colloque, une démarche d'écoute et de prévention au service de la cohésion sociale, DIV, CNFPT, Paris 2005

Vous pouvez consulter aussi la section documentation du Centre de ressources :

<http://www.villecaraibe.com/docs.html>

Capitalisation d'expériences

Dans le cadre de la capitalisation d'expériences professionnelles, le Centre de ressources met en place des fiches d'expériences, des portraits d'acteurs ou encore des fiches de présentation de structures. Pour télécharger la fiche :

<http://www.villecaraibe.com/docs/Centre%20de%20ressources%20Ville%20caraibe.pdf>

Le Centre de ressources c'est la qualification collective, l'appui et la mise en réseau des acteurs de la politique de la ville, la production et la diffusion d'informations sélectionnées, la documentation, l'accompagnement méthodologique.

Pour nous contacter : contact@villecaraibe.com/ 0596 68 64 52